

UN COLLOQUE BIEN RÉUSSI !

COLLOQUE SUR LES DROITS LINGUISTIQUES

Le colloque *Les droits linguistiques au Canada : une application symétrique ou asymétrique ?* a eu lieu le 15 février dernier, à la Faculté de droit de l'Université de Moncton. Le colloque, organisé conjointement par l'AJEFNB, l'Association du Barreau canadien et la Faculté de droit de l'Université de Moncton, visait à sensibiliser les juristes et le grand public à la problématique des droits linguistiques et à contribuer à l'avancement de l'égalité des communautés linguistiques. À en juger par les commentaires reçus, l'activité fut une réussite à tous les niveaux ! Il a surtout permis de faire progresser la réflexion sur les droits linguistiques dans une perspective évolutive. Nous souhaitons de tout coeur que nos différents paliers de gouvernement sauront s'inspirer de cette réflexion pour ainsi prendre d'importantes décisions qui favoriseront l'essor des services en français.

Le colloque a débuté avec un discours d'ouverture de Mme **Dyane ADAM**, commissaire aux langues officielles du Canada, suivi d'une table ronde sur l'évolution récente des droits linguistiques au Canada. M^{es} François BOILEAU et Marc TREMBLAY ont, à tour de rôle, commenté l'évolution récente des droits linguistiques au Canada en abordant les enjeux du dossier et les défis auxquels font face les divers paliers du gouvernement dans l'élaboration de politiques publiques. Par la suite, les professeurs Pierre FOUCHER, Michel DOUCET et Serge ROUSSELLE ont exposé différents aspects de l'application des droits linguistiques. La table ronde fut animée par Mme

Jeanne RENAULT, représentante de la commissaire aux langues officielles pour la région de l'Atlantique.

En après-midi, la table ronde portait plus précisément sur l'application des droits linguistiques au Canada dans une perspective régionale. Le panel était composé de M^e Roger LEPAGE (Saskatchewan), Monsieur le juge Richard CHARTIER (Manitoba), M^e Ronald CAZA (Ontario), Madame la sénatrice Joan FRASER (Québec), M. Gérard LAROSE, (Québec), M^e Réjean AUCOIN (Nouvelle-Écosse) et le président de l'AJEFNB, M^e Charles GERVAIS (Nouveau-Brunswick). M^e Roger BILODEAU, sous-ministre de la Justice du Nouveau-Brunswick, en a assumé l'animation.

Monsieur le sénateur Gérard BEAUDOIN, a présenté une synthèse des conférences présentées au cours de la journée, puis le tout s'est terminé par un discours de **l'honorable Stéphane DION**, ministre des Affaires intergouvernementales du Canada. Monsieur le juge Ernest DRAPEAU, de la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick, a présenté le sénateur Beaudoin et le ministre Dion.

Un tel événement ne peut se réaliser sans la collaboration étroite d'une **équipe dévouée** et sans de **bénévoles généreux** de leur temps et de leur énergie ! Nous tenons également à mentionner les **partenaires financiers** qui ont rendu possible cet événement et à leur communiquer notre appréciation, soit Patterson Palmer, la Caisse populaire Moncton-Beauséjour, Patrimoine canadien et Justice Canada.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La prochaine réunion du Conseil d'administration aura lieu le **25 mai 2002**, à Saint-Jacques. Si vous désirez qu'un sujet en particulier soit traité lors de cette réunion, n'hésitez pas à communiquer avec l'Association en composant le 506-853-4151 ou directement avec le président au 506-853-5444.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle 2002 de l'AJEFNB aura lieu le samedi 1^{er} juin 2002, au complexe de villégiature *Auberge les jardins Inn*, à Saint-Jacques. Réservez cette date à votre agenda dès aujourd'hui !

Les assises débiteront à **16 h** et seront suivies d'un souper à **18 h 30**. Un bloc de chambres a été réservé pour vous sous le nom AJEFNB pour le vendredi 31 mai et pour le samedi 1^{er} juin. Vous devez faire vos propres réservations en composant le **1-800-630-8011**. Nous vous invitons à visiter le site Web de l'*Auberge* au **www.auberge-lesjardins-inn.com**. Venez en grand nombre appuyer votre association !

APPEL DE CANDIDATURES

Tous les membres ordinaires de l'Association sont éligibles à un poste à son Conseil d'administration. Si les dossiers de l'AJEFNB vous intéressent et que vous désirez y contribuer, nous vous invitons à communiquer avec le président du Comité des candidatures, **Honoré BOURQUE** en composant le 506-858-0110 ou par courrier électronique à l'adresse honoreb@nb.aibn.com.

PROFIL D'UN MEMBRE

Martin LAMOUREUX — En plus de détenir un baccalauréat en administration des affaires, Martin Lamoureux possède une double formation en droit, soit une en common law de l'Université de Moncton, l'autre en droit civil de l'Université du Québec à Montréal. Il est également titulaire de deux maîtrises, l'une en fiscalité de l'Université de Sherbrooke, l'autre en administration des affaires de l'Université de Moncton.

Il a débuté sa carrière comme avocat associé au bureau Justras-Lamoureux à Ste-Julie au Québec en 1997, avant de se joindre au corps professoral de la Faculté de droit de l'Université de Moncton en 1999. Depuis lors, en plus de son enseignement, il s'est énormément investi dans la recherche et dans les services à la collectivité.

Ainsi, s'agissant de la recherche, il travaille actuellement avec le ministère fédéral de la Justice dans un projet visant à harmoniser des concepts de droit privé émanant de la common law avec le droit civil du Québec dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*. De même, il s'appête à publier un livre sur le droit des contrats ghanéen.

D'autre part, s'agissant de ses nombreux services à la collectivité, mentionnons entre autres son implication auprès de l'AJEFNB. En plus d'être le trésorier de l'Association depuis deux ans, il a été le président du comité d'organisation du Colloque sur les droits linguistiques qui s'est tenu à la mi-février à Moncton et a également occupé les mêmes fonctions dans le cadre du Symposium sur l'égalité linguistique organisé par l'AJEFNB en mars 2001.

Le Bref est publié par l'Association des **juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick**.

<i>Président</i>	Charles Gervais
<i>Adresse</i>	AJEFNB Pavillon Adrien-J.-Cormier Université de Moncton Moncton (NB) E1A 3E9
<i>Téléphone</i>	(506) 853-4151
<i>Télécopieur</i>	(506) 853-4152
<i>Courriel</i>	ajefnb@umoncton.ca
<i>Site Web</i>	www.ajefnb.nb.ca

L'AJEFNB est fière de pouvoir compter sur l'appui de ses 250 membres.
